

Les échos du Conseil de Faculté

Mardi 9 janvier s'est tenu salle Gabriel Marty le Conseil de Faculté en formation plénière. Il s'agissait du dernier Conseil avant son renouvellement qui aura lieu le 6 février prochain pour tous les collèges.

Après avoir souhaité bonne année à toutes les personnes présentes et remercié les membres du Conseil pour leur investissement au cours du mandat 2014-2018, le doyen a donné quelques informations sur l'un des grands chantiers actuels concernant la mise en place de ParcoursSup qui modifie les modalités d'accès en première année de Licence et la prochaine venue le 15 février sur le site toulousain de Mme Frédérique Vidal, Ministre de l'enseignement supérieur.

L'ordre du jour appelait plusieurs questions importantes.

Un bilan a été fait des questions qui intéressent plus particulièrement nos doctorants. Des progrès ont déjà été réalisés concernant la validation au titre des heures de formation obligatoire sur ADUM de certaines fonctions réalisées par les doctorants bénévolement : Université d'été, rentrée solennelle, salon Infosup, journée Portes ouvertes (qui va avoir lieu le 10 février), concours d'éloquence, As de la plaidoirie. De même, la Faculté a pris à sa charge financière la reprographie des thèses et invité les doctorants vacataires d'enseignement au buffet de fin d'année. Nous continuons à travailler sur le recours aux doctorants vacataires pour les surveillances des examens, leur accès à de meilleures conditions de travail en bibliothèque, les conditions de paiement des vacataires. D'autres points ont été identifiés tels que la reconnaissance du statut de coordinateur d'équipe pédagogique, une meilleure transparence des modalités de recrutement des ATER. D'autres questions mériteront un dialogue avec notre Ecole doctorale. Que M. Romain Vaillant, assesseur-doctorant trouve ici l'expression de toute notre gratitude pour le travail accompli.

S'agissant des questions de scolarité, il a été rappelé que notre Conseil doit donner son avis au plus tard lors de la réunion du 13 février, de manière à permettre aux Conseils centraux d'intervenir dans la perspective d'une mise en application à la rentrée 2018-2019. En dehors d'un certain nombre d'ajustements concernant les différentes années en Licence et en Master, le Conseil a validé la fusion du Master 1 droit international et droit européen, les projets de création du Master 2 droit pénal des affaires privées et publiques, le Master 2 droit de l'environnement ainsi que le DU Aviation Law (post- Master 2), en anglais et rattaché à l'European school of Law.

Enfin, un certain nombre de modifications concernant **les formations ouvertes à distance (FOAD)** ont été adoptées ainsi que l'ouverture à partir de l'an prochain de la Licence 2 droit en FOAD.

Philippe Nélidoff
Doyen de la Faculté de droit et science politique